



DOSSIER TROIS AXES, UN BILAN



74 Grande-Rue, 38700 La Tronche
Tél. : 04 76 63 77 00
contact@ville-latronche.fr
www.latronche.fr

Horaires

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h45.
Le jeudi de 13h à 16h45.
Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h45.

Permanences

Bertrand Spindler, maire, reçoit sur rendez-vous
04 76 63 77 05

Jean-Luc Petitclerc, adjoint délégué à l'action sociale,
à la petite enfance et aux outils numériques,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 06

Marie-Claude Blin, adjointe déléguée à l'urbanisme,
au droit des sols, à la signature des permis de construire,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Benoît Callens, adjoint délégué aux écoles, à l'enfance
et la jeunesse, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 33 40

Élizabeth Debeunne, adjointe déléguée
à la communication, l'intercommunalité et la Métropole,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 05

Bernard Dupré, adjoint délégué au suivi des travaux
et lien avec les habitants, l'accessibilité et la sécurité,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Isabelle Miroglio, adjointe déléguée à la culture,
la vie associative et l'événementiel, reçoit sur rendez-vous.
04 76 63 77 49

Nicolas Retour, adjoint délégué au plan climat air
énergie et aux sports, reçoit sur rendez-vous.
plan climat : 04 76 63 77 21 / sports : 04 76 63 33 40

Marine Legendre, déléguée à la participation
citoyenne, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) :
permanences dans leurs locaux.
14 avenue Benoît-Frachon, Saint-Martin-d'Hères
04 76 00 19 09

Avocat-conseil : sur rendez-vous au 04 76 63 77 05,
ou par mail à contact@ville-latronche.fr

Architecte-conseil : au service urbanisme,
1 chemin de la Pallud.
Sur rendez-vous au 04 76 63 77 21

Conciliateur de justice : sur rendez-vous
sur conciliateurs.fr, rubrique « saisir contacter
le conciliateur de justice ». Présence à la mairie
deux mercredis/mois de 14h à 17h.

dans ce magazine...

édito 3

actualités

Chèques sports, bourse projet jeunes,
fonds Jacquier, lutte anti-isolement,
filets pare-pierre

4
-
5



6
-
7

actu en images

Marché des jardiniers,
exposition des artistes
amateurs, Biennale

expressions politiques

8



9

délibérations

dossier

Les axes du mandat
2020-2026

10
-
13



vie locale

13 juillet, cinéma de plein air,
ouverture de la piscine,
sauvegarde du hérisson,
risque incendie,
nouvelle commerçante,
les rendez-vous de la rentrée

14
-
17

micro-trottoir

18



19

agenda

Directeur de la publication : Bertrand Spindler
Rédactrice en chef : Karine Conticchio
Maquette/réalisation : Yoann Ferrier-Mitton
A collaboré à ce numéro : Caroline Meurs
Corrections : Carol Duhéyon
Photos : Ville de La Tronche, Utopikphoto,
Impression : Imprimerie Notre-Dame
Hôtel de ville, 74 Grande-Rue, 38700 La Tronche.
Service communication : 04 76 63 77 46.
Ce journal a été tiré à 3 800 exemplaires
sur du papier 100 % recyclé.

Si vous ne recevez pas régulièrement
les informations municipales,
contactez le service communication.
Prochaines parutions : le 1^{er} septembre 2025 (l'Actu).



Accessibilité

Notre souci de la protection des personnes et de l'inclusion se manifeste dans la vie quotidienne. C'est ainsi que le sujet de l'accessibilité des lieux publics nous occupe depuis dix ans. L'école Carronnerie a été entièrement rendue accessible, avec un élévateur extérieur. La Faïencerie, l'église Saint-Ferjus ont été pourvues de dispositifs pour les malentendants. La réfection des trottoirs s'accompagne désormais systématiquement de seuils abaissés pour faciliter la déambulation. La Tronche cependant est et restera toujours une ville en pente, une ville avec des pentes supérieures aux normes d'accessibilité !

Depuis longtemps nous cherchons des solutions pour rendre accessible la salle des mariages et du conseil municipal de l'hôtel de ville. Différentes solutions ont été envisagées : un monte-personne le long de l'escalier, un ascenseur intérieur. Mais cela aurait impacté cet espace contraint et il ne faut pas le défigurer. C'est donc le choix d'un ascenseur extérieur qui a été fait. La nécessité, en cas d'incendie, de pouvoir évacuer les personnes à mobilité réduite, nous a conduits à éloigner le futur ascenseur de la façade. Les portes intérieures à l'étage ont été élargies, le bureau du maire a été amputé pour créer un couloir d'accès. Le travail avec un architecte a permis de concilier les impératifs de fonctionnalité et d'esthétique, dans la mesure du possible. Dans quelques mois, ce nouvel élément d'intégration et de solidarité offrira à tous l'accessibilité à notre maison commune.



© Utopiephoto

Bertrand Spindler
Maire

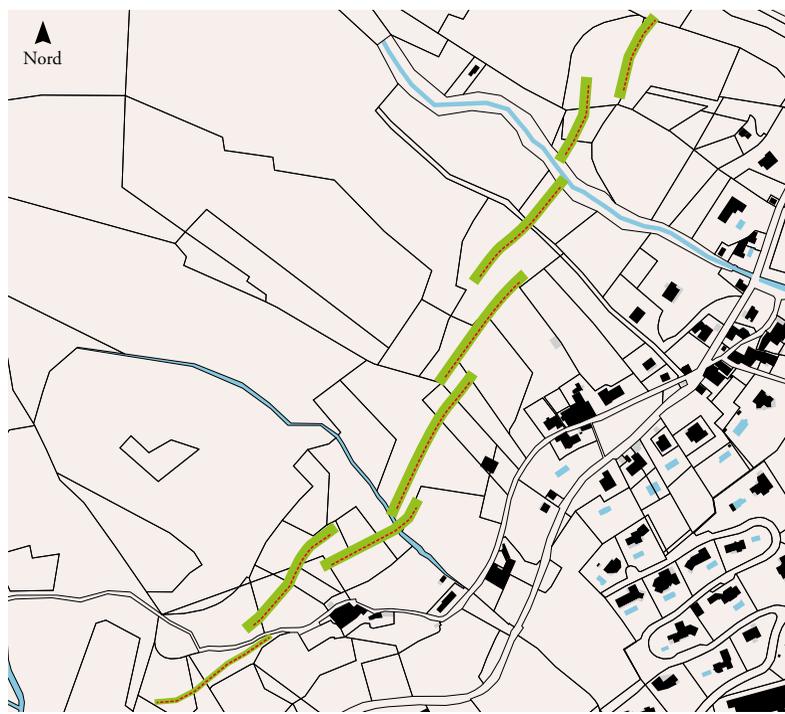
La médiation est la voie

Durant tout l'été, deux médiateurs sont présents sur les communes de Meylan et La Tronche. Cette présence de terrain et d'écoute, voulue par les deux collectivités, a pour but de tranquilliser les espaces de vie partagés. Vous pouvez les contacter en cas de bruit, d'incivilités, de nuisances, de conflit de voisinage sans violence, ou de dégradation de l'espace public. En cas de bagarre ou de rixe violente, appelez le 17 pour demander l'intervention de la police nationale.

i 06 10 04 69 28, médiateurs

Les médiateurs sont joignables :

- du 4 juillet au 2 septembre, de 17 h à 23 h ;
- du 5 au 30 septembre, de 14 h à 21 h en semaine et de 15 h à 22 h, les vendredis et samedis.



----- Linéaire de filet projeté

■ Emprise déboisement

Filets pare-pierres : la tranche 1 débute en août

Dans le cadre des obligations faites par l'État face au risque rocheux, la Ville intervient pour protéger les habitations des coteaux. Ainsi, la pose d'un premier kilomètre de filets pare-pierres sur le secteur Pinotte/Pierre-Mode débutera mi-août par le défrichage, c'est-à-dire l'abattage des arbres et arbustes sur environ 15 mètres de profondeur, permettant de créer une trouée dans la forêt pour l'installation des nappes de filets. Afin de réduire au maximum les impacts environnementaux, la Ville continue de se faire accompagner par un bureau d'études spécialisé qui veille au respect des engagements pris. D'ailleurs, ce défrichage se déroule après la période de reproduction pour moins déranger la faune. C'est en septembre et octobre que les filets seront déployés sur deux zones de chantier simultanées afin de raccourcir le temps des travaux qui consistent à l'hélicoptage des matériels, depuis le col de Vence jusqu'aux secteurs de chantier, sans survol de zone habitée. Pour autant, les hélicoptères se positionneront en vol stationnaire le temps que les ouvriers dressent les poteaux et les fixent correctement au sol, ce qui pourra générer du bruit. Ces travaux seront suivis par le service Restauration des terrains de montagne de l'ONE.

Retrouvez toute l'information sur les travaux et la position des filets sur latronche.fr rubrique risques majeurs.

■ 04 76 63 77 21, aménagement durable

Zone de fraîcheur

Cet été, le CCAS et Ma Maison, située 117 Grande rue, s'unissent pour proposer des temps d'animation aux personnes âgées et isolées de la commune, leur permettant de partager des temps conviviaux dans des locaux agréables et climatisés. Il est par exemple possible de déjeuner sur place le midi en vous inscrivant 24h à l'avance en appelant l'EHPAD au 04 76 89 28 66. Le tarif de 11 € maximum peut être adapté en cas de faibles ressources. En juillet, des activités sont co-animées par les agents du CCAS et l'animatrice de Ma Maison les lundis à 15h, activités pour lesquelles il est possible de bénéficier d'un transport PMR. D'autres activités régulières de l'établissement sont aussi ouvertes tout l'été aux anciens de la commune, dont les séances de cinéma le dimanche à 15h. Pour en savoir plus sur les activités proposées les lundis de juillet, mais aussi sur le fonctionnement et le programme du mois d'août, n'hésitez pas à contacter le CCAS. N'oubliez pas qu'il est aussi possible de vous inscrire sur le registre canicule et de bénéficier d'une veille en cas de fortes chaleurs.

■ 04 76 63 77 06, CCAS



Tu fais quoi **comme activité** ?

Encourager tous les enfants tronchois scolarisés en primaire à pratiquer chaque année au moins une activité de loisir, sportive ou culturelle, tel est le souhait de la Ville qui a rendu le dispositif « chèque sport et culture » encore plus incitatif en 2025. Il permet d'aider les parents à s'inscrire auprès des nombreux clubs ou associations partenaires. Les chèques seront adressés par courrier aux familles connues du service éducation, jeunesse et sports fin août. Ils concernent tous les enfants tronchois nés entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2019 et leur montant varie selon le quotient familial (voir ci-dessous). Votre enfant ne fréquente pas les écoles de La Tronche ni le centre de loisirs ? N'hésitez pas à contacter le service pour récupérer votre chèque sport et culture.

i 04 76 63 33 40, éducation jeunesse et sports

Montants des chèques sport et culture 2025 :

- QF 0-450 : 70 €
- QF 451-750 : 50 €
- QF 751-1200 : 40 €
- QF 1201-1800 : 15 €
- QF > 1800 : pas de chèque



La bourse et la vie !

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous avez un rêve, un projet, que vous aimeriez réaliser, seul ou à plusieurs et bien sûr, vous habitez La Tronche ? Savez-vous que la Ville met une enveloppe de 1 000 € à disposition des jeunes qui ont le goût de prendre des initiatives dans le montage d'un projet en autonomie ? Pour en savoir plus sur les conditions et l'éligibilité des projets, n'hésitez pas à entrer en contact avec l'Espace jeunes. Pour cette année, l'enveloppe budgétaire sera distribuée au fil de l'eau et des projets jusqu'en décembre. En 2026, une commission se réunira au printemps pour étudier toutes les propositions. Le règlement intérieur de la Bourse projets jeunes est téléchargeable sur le site de la Ville latronche.fr, rubrique Du côté des jeunes.

i 04 76 63 38 20, Espace jeunes



Collection Jacquier. Odalisque avec ses oiseaux.

Patrimoine Jacquier

Saviez-vous que la commune de La Tronche avait reçu en legs quelque 141 tableaux, gravures ou dessins et pas moins de 1 488 livres ? Nous étions en 1866, soit trois ans après le décès d'un certain Jean-Pierre Jacquier, notable et collectionneur de la commune, dont un chemin porte le nom. À l'issue d'expertises, la restauration de 40 tableaux a été engagée entre 2010 et 2025 par la Ville, dont 35 sont inscrits à l'inventaire des objets mobiliers classés Monuments historiques. Depuis le mois de janvier, 7 de ces œuvres sont accrochées salle du conseil municipal, exposition qui donnera lieu à une visite explicative lors des journées du patrimoine le 21 septembre. Suivra une exposition tous publics en janvier 2026 de dix autres œuvres de la collection restaurée, dans l'enceinte de la Faïencerie, accompagnée de séances pédagogiques avec les écoles. Car, au-delà de sa valeur pécuniaire limitée, ce legs témoigne d'une époque et raconte une histoire qui appartient à tous les Tronchois.

i 04 76 63 77 49, culture

La restauration en quelques chiffres

- Coût total pour 40 œuvres : 74 280 € avec un reste à charge de 44 361 € pour la commune.
- Participation de l'État : 10 255 €.
- Participation du Département : 19 663 €.



© UtopiaPhoto

Biennale 2025

Il a fait beau. Les parcs étaient accueillants et verts. Les associations et les artistes recrutés pour l'évènement bien présents. Les habitants de tous âges aussi. Il a été question de musique, de balades, de sports, de fleurs en soie, de peintures, de chants, de rencontres humaines et d'une ville très vivante, mercredi 14, samedi 17 et dimanche 18 mai.



© UtopiaPhoto



Le parfum des fleurs

Au plein cœur de la Biennale, le centre commercial Doyen Gasse s'est paré de fleurs parfumées et colorées, de plants prometteurs pour redonner vie aux balcons et jardins. Samedi 17 mai, les habitués de ce rendez-vous annuel ont pu remplir leurs paniers et accompagner les enfants pour découvrir les animaux de la Mini-ferme en balade.

7



◀ Ça ne tourne pas rond !

Tel était le thème qui a guidé les créations des artistes amateurs de la commune, dont le vernissage de l'exposition a eu lieu à la bibliothèque le Verbe être samedi 7 juin. Sculptures, aquarelles, installations, peintures... tous les styles étaient permis.

Le mag n° 49 juillet-août 2025

Construire une école

On ne construit pas souvent une nouvelle école. C'est un pari sur l'avenir et la question n'est pas de se dire : à quoi bon, puisque la démographie baisse ; mais au contraire de donner des raisons de faire des enfants, dans une ville si accueillante pour les enfants. Une école à quatre classes, fonctionnelle, lumineuse, pensée pour les enfants, avec une cour végétale, à proximité d'un parc, ouverte non sur la Grande rue où transitent tant de véhicules, mais sur le chemin de la Pallud. Le foncier à La Tronche est rare et cher : l'école sera bâtie sur un terrain déjà communal. C'est par un jury d'architectes que le projet a été sélectionné, avec une esthétique forte qui affirmera la présence d'un bâtiment public d'importance cruciale dans une commune, qui fera écho à la villa historique Brise des Neiges voisine. Par sa structure en bois et son bardage en bois, cette école marquera notre époque de réduction indispensable de l'empreinte carbone. Il y a plus d'un siècle, c'était la pierre et le béton. Ce sera aujourd'hui le bois, le bois des Alpes et le bois du Massif central. Et nous nous souviendrons aussi longtemps que des adaptations ont dû être faites pour sauvegarder le cèdre qui s'était développé au pied de l'ancienne école. Le choix du nom a été organisé dans un mode participatif, avec un vote qui a plébiscité le nom : École Brise des Neiges. Nom historique de la villa et du parc, nom qui dans le futur résonnera comme la nostalgie des neiges d'antan.

Les élus de la majorité
La Tronche pour vous & avec vous.

Un nouveau visage pour La Tronche donne la parole à Gilles Novarina

La partie basse de La Tronche est l'objet de projets immobiliers qui modifient en profondeur l'ambiance communale. Dans le cadre d'un Périmètre de prise en considération d'un projet, la commune a confié à l'agence d'urbanisme une étude qui proposait un ambitieux projet : maillage piétonnier de l'ensemble du territoire ; création d'une trame verte le long du chemin des Grenouilles et de l'avenue de l'Obiou ; création de secteurs d'intensification urbaine pouvant accueillir des logements collectifs. Dans le reste du territoire, de nouvelles règles d'urbanisme garantissaient le maintien des maisons individuelles. Ces propositions étaient justifiées par la volonté de la majorité municipale de créer du logement social.

Peu de choses sont restées de ce projet dans la modification du Plan local d'urbanisme intercommunal approuvée par la Ville de La Tronche et Grenoble Alpes Métropole en juillet 2024 : deux servitudes de localisation pour la création de chemins piétonniers entre le chemin de la Carronnerie et la rue Doyen Gosse d'une part, entre le chemin des Grenouilles et le Parc du Vercors de l'autre ; une Orientation d'aménagement et de programmation préfigurant le plan-masse d'un projet immobilier sur des parcelles localisées entre le chemin des Grenouilles et le parc du Vercors.

En 2024, la différence était grande entre les intentions de départ de la majorité municipale et leur traduction réglementaire dans le PLUi.

Edouard Ytournal, Isabelle Broise, Jean-François Redon,
Jacques Dupuy, **Un Nouveau Visage Pour La Tronche.**
nouveauvisagepourlatronche@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL

les principales décisions

Lors du conseil municipal du 26 mai,
22 délibérations ont été votées.

Le procès-verbal des débats et le résultat
des votes sont disponibles sur le site de la Ville.

Notre groupe a choisi de donner la parole à Gilles Novarina, professeur d'urbanisme, exclu de la majorité

Lors d'une réunion récente de la commission « urbanisme », nous avons appris l'existence d'un projet immobilier ayant pour cadre l'Orientation d'aménagement et de programmation « chemin des Grenouilles ». Un promoteur connu pour ses réalisations à La Tronche propose, sur un tènement foncier de plus de 5000 m² le long du chemin des Grenouilles, la construction de trois immeubles (77 logements dont 27 logements sociaux).

Le permis de construire a été déposé le 4 avril 2025 et est en cours d'instruction par les services de la Ville de La Tronche. Les informations que nous avons pu glaner lors de cette réunion nous montrent que le projet n'est pas conforme à la partie réglementaire du Plan local d'urbanisme intercommunal.

Le projet ne respecte pas le pourcentage (40 %) de logements sociaux fixé par l'Atlas de la mixité sociale du PLUi. Il prévoit 27 logements sociaux alors qu'il aurait fallu en créer au moins 30.

Par ailleurs, avant l'instruction du permis de construire, la municipalité de La Tronche n'a pas jugé utile de demander à Grenoble Alpes Métropole la mise en œuvre de la servitude de localisation permettant de la création de la liaison piétonnière entre le chemin des Grenouilles et le parc du Vercors.

Encore une fois, l'écart est immense entre les objectifs affichés par la majorité municipale (développement du logement social, promotion de la mobilité active piétons-cycles) et leur traduction en actes sur le terrain.

Pascale Le Marois, Thierry Vermorel,
Françoise Jannone pour le groupe **Unis pour La Tronche**.
unispourlatronche@gmail.com

Délibération n° 42

Tarifs piscine Les Ondines

Les tarifs d'entrées applicables à la piscine municipale Les Ondines sont identiques à ceux de 2024, sauf pour l'abonnement de 15 entrées pour le public non tronchois. Il augmente de 10 € et passe donc de 20 € à 30 € pour la saison 2025.

Votée à l'unanimité

Délibération n° 46

Soutien financier à l'Escalade club

L'Escalade club La Tronche applique une tarification solidaire adaptée aux ressources des familles afin de favoriser l'accessibilité du sport à tous. La Ville financera, par une subvention, le différentiel entre le coût plein de l'adhésion et le coût payé par les familles en fonction de leur quotient familial. Cette disposition concerne les adhésions des Tronchois mineurs. Une convention entre les parties précisera les modalités.

Votée à l'unanimité

“ Nous ne pouvons pas tout faire dans les cent premiers jours. Ni dans les mille premiers jours, ni pendant toute la durée de notre mandat, ni même peut-être pendant toute notre vie sur cette planète. Mais commençons !

John-Fitzgerald Kennedy, discours d'investiture - janvier 1961.





Trois axes de conduite et un bilan

Il est toujours intéressant de prendre du recul pour regarder le chemin parcouru, les progrès, les évolutions marquantes. Et depuis 2020, alors que débutaient ce mandat et la crise de la Covid, il est aisé de constater que des prises de conscience ont eu lieu, que certaines habitudes ont changé dans notre commune, même si le chahut mondial ne cesse de prendre de l'ampleur. Les élus choisis, ici à La Tronche, proposaient trois axes de travail chargés de formaliser une vision. Qu'en est-il aujourd'hui ? Petit bilan.

« L'urgence climatique, la place des citoyens dans la vie publique, la nécessité d'être solidaires avec nos habitants et, plus largement, avec ce territoire métropolitain qui nous concerne tous, sont les éléments qui ont guidé nos choix et nos actions, explique le maire, Bertrand Spindler. Et ces trois axes n'ont fait que se renforcer au regard de ce que l'épisode de la Covid avait soulevé dans nos consciences. Certains l'ont peut-être oublié, mais cette crise nous a rappelé combien notre nature, humaine et environnementale, reste fragile et précieuse. Sans radicalité, en créant des instances de réflexion et de travail unissant élus et citoyens, nous avons avancé sur le chemin du changement. La Tronche a avancé et cela se voit par des petites choses qui, mises ensemble, ont du sens, traduisent une vision de plus en plus partagée. Bien sûr, nous avons fait de notre mieux au regard de certaines lourdeurs de procédures ou de règles budgétaires toujours plus contraintes, qui ont parfois pesé sur les projets et sur l'enthousiasme à "faire". Cela fait aussi partie de la réalité d'un mandat. »

Faire avec les citoyens

En ce domaine, des manières différentes d'inclure les habitants aux processus de réflexion et de mise en œuvre des projets ont été explorées. Trois collectifs ont été créés au cours de ce mandat : un observatoire de la participation citoyenne, un collectif dédié à l'urbanisme et un autre aux mobilités. L'observatoire a très rapidement initié et animé les budgets participatifs, permettant aux habitants de porter, du début à la fin, un projet qui leur tenait à cœur, tout en appréhendant les différents rouages du fonctionnement d'une commune. Le projet de Maison des habitants a lui aussi été coporté et soumis, au fil de l'eau, à l'avis et suggestions des Tronchois. Le collectif urbanisme a travaillé à l'élaboration d'une fiche technique à destination des promoteurs, traduisant une lecture communale des attendus paysagers

et des bâtiments, en lien avec le cadre juridique portée par le PLUI. Le collectif mobilité s'est intéressé à tous les modes de déplacement avec la sécurité des usagers comme objectif premier. Il a aussi pu donner son avis sur les grands projets métropolitains comme l'aménagement de la route de Chartreuse et le quai Charpenay. Ces collectifs ont permis des échanges, des compréhensions mutuelles. Ils ont fait évoluer le rapport aux projets de toutes les parties prenantes, en confrontant les réalités des uns et des autres. Bien sûr, il y a aussi eu de nombreuses réunions publiques et pas moins de 43 Rendez-vous de quartiers, temps d'échanges entre élus et habitants dont le format sert le dialogue de proximité. Le conseil local de la vie associative créé en 2016 réunit ceux qui composent la richesse associative de la commune plusieurs fois par an. Un travail mené avec les parents a permis la rédaction du cahier des charges pour le marché restauration scolaire et récemment, des échanges autour des formules de repas proposées aux enfants.

Accompagner la transition écologique

Comme évoqué très régulièrement au travers des publications municipales, la Ville s'est engagée dans un plan Action climat exigeant. Celui-ci a initié et acté petites ou grandes avancées qui témoignent de changements majeurs des comportements, et donc de prises de conscience collectives. Enlever le goudron des cours d'école ou des allées des cimetières, supprimer les conditionnements plastique des cantines, équiper l'éclairage public d'ampoules LED, isoler les bâtiments municipaux, alimenter prochainement la machinerie de la piscine par des panneaux photovoltaïques, déployer le chauffage urbain, prôner une gestion différenciée des espaces publics au bénéfice de la nature en ville, travailler en lien avec la Métropole pour développer le réseau cyclable, élargir les trottoirs, réguler l'éclairage

public la nuit, renouveler la flotte des véhicules municipaux, proposer aux agents un plan de déplacement domicile-travail attractif... Il y a ce qui se voit et ce qui passe inaperçu. Mais tout concorde et va dans le sens de la préservation de ce qui compte : l'eau, l'air et le vivant, sous toutes ses formes.

Viser le juste équilibre

« La solidarité est multiforme dans notre commune : elle s'exprime par le travail quotidien mené auprès des habitants isolés ou vulnérables, par les liens tissés entre élus, services et associations pour proposer activités et tarifs en cohérence avec les besoins, et par une offre de logements qui doit répondre aux besoins de toutes les familles, exprime Jean-Luc Petitclerc, 1^{er} adjoint délégué à l'action sociale, à la petite enfance et aux outils numériques. Augmenter l'offre de logements sociaux était une nécessité à La Tronche et nous veillons aussi à ce que des programmes immobiliers proposent de l'accession à la propriété aux salaires moyens par le biais du bail réel solidaire. Les critères d'attribution au Jardin de Manon ont été revus pour que les familles modestes puissent bénéficier d'une place en crèche et pour assurer une bonne mixité sociale. La commune, via son CCAS, expérimente constamment pour lutter contre l'isolement psychique et/ou physique des Tronchois. Un nouveau service d'écoute est animé par une psychologue, la plateforme Kipeukoi permet de créer un réseau d'aide entre habitants, des liens sont tissés avec les Ehpad. »

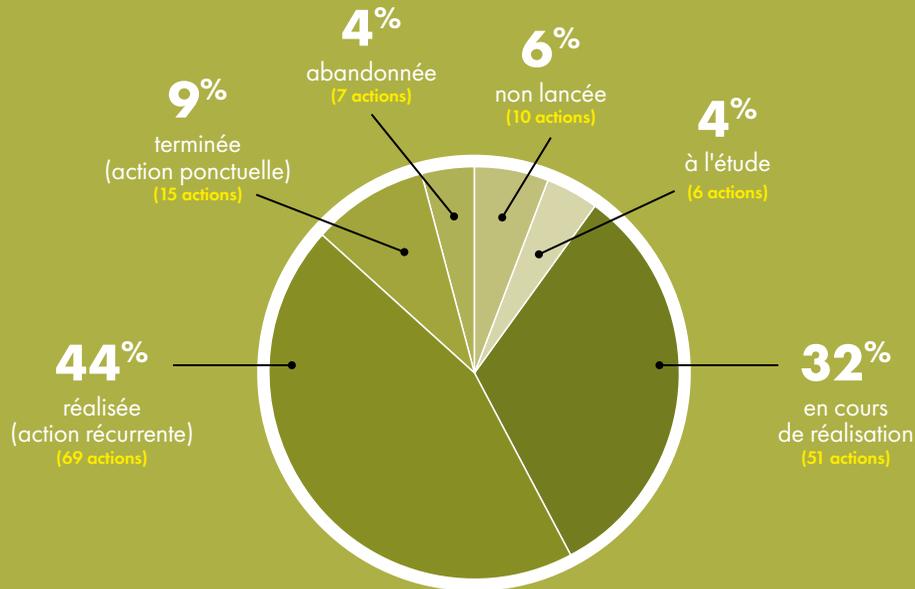
La bibliothèque gratuite, les spectacles à tarifs étudiés, les tarifications au quotient familial pour la cantine ou les chèques sport et culture dédiés aux enfants de primaire, permettent que la solidarité s'exprime partout.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet [latronche.fr](https://www.latronche.fr)



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

158 actions déclinées autour de 5 axes composent le plan Action climat Tronchois 2021-2026, entre actions dites socles portées par la Métropole, actions réglementaires et actions volontaires portées par la Ville.



265 points lumineux de l'éclairage public ont été équipés en LED en 2024.

La flotte de véhicule communaux compte **20 véhicules** dont **6 électriques** en 2024.
18 vélos avec ou sans assistance électrique sont à disposition des agents pour leurs trajets professionnels

3 520 m² de bitume au total ont été retirés des cours d'écoles, du centre de loisirs et des allées des cimetières.

PARTICIPATION CITOYENNE

43 Rendez-vous de quartiers ont été réalisés sur ce mandat ; **49** lors du mandat précédent. En 2024, **200 habitants** y ont participé.

L'observatoire de la participation citoyenne, les collectifs Mobilités et Urbanisme ont mobilisés **19 membres habitants** et ont organisé en cumulé **46 réunions de travail** en trois ans et demi.

21 réunions de travail ont concerné le projet Maison des habitants auquel **5 élus** et **20 habitants** ont contribué.

Lors des deux budgets participatifs, **32 projets** ont été déposés, **20 soumis au vote** après instruction, **11 ont été retenus** par les Tronchois. En 2024, **444 habitants** ont voté.

2 à 3 rencontres annuelles ont lieu entre les délégués des classes en élémentaire, les directeurs d'écoles, les responsables périscolaires et l'élú enfance-jeunesse.

SOLIDARITÉS

La Ville compte **21.5 % de logements sociaux** dont les **106 nouveaux logements étudiants** du Crous au Cadran solaire.

En 2024
12 273 repas portés au domicile de 62 personnes âgées inscrites à ce service

76 actions menées auprès d'habitants de la commune par **33 bénévoles** inscrits sur la plateforme des solidarités Kipeukoï

74 enfants accueillis au Jardin de Manon en accueil régulier ou occasionnel

52 visites à domicile par le travailleur social du CCAS dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie

1690 € de dons effectués par les tronchois au CCAS de La Tronche pour des actions de solidarité

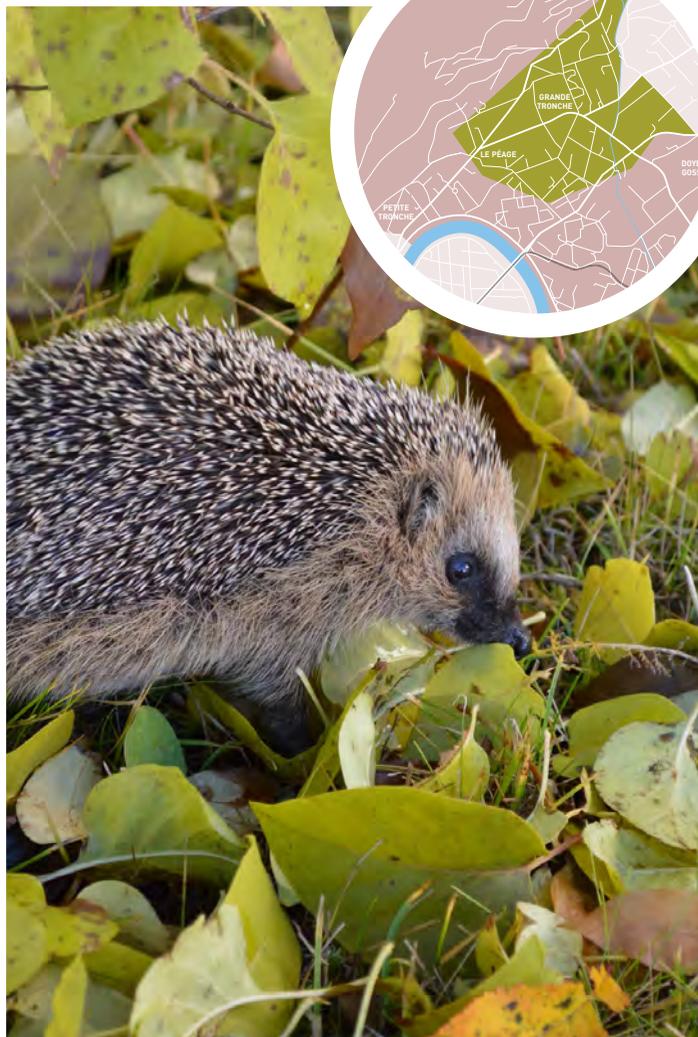
130 bénéficiaires de la distribution alimentaire, soit plus de **15 tonnes** de denrées distribuées

Préservez les hérissons

La Ligue de protection des oiseaux (LPO) porte avec la Métropole un plan de sauvegarde en faveur du hérisson. Une partie de la commune a été identifiée comme zone prioritaire pour le sauvegarder. Le hérisson est un grand ami des jardiniers car il joue un rôle crucial dans le maintien de la biodiversité en étant un excellent chasseur de limaces, sauterelles, criquets, escargots, hannetons, mille-pattes ou charançons. Sa présence permet de limiter l'emploi de produits chimiques. Très actif la nuit, il parcourt plusieurs kilomètres en quête de nourriture mais cela l'expose aux écrasements sur la route, un des principaux facteurs de sa disparition.

Les Tronchois concernés par le zonage peuvent contacter la LPO pour aménager un passage dans les murets ou les grillages des jardins afin de laisser le hérisson circuler sans danger.

i isere@lpo.fr



Avant

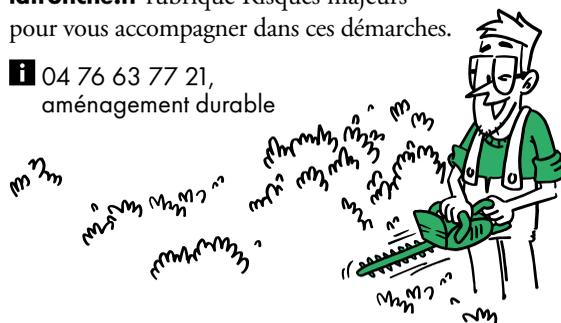


Après

Débroussaillage : une obligation essentielle

Le débroussaillage des terrains situés à moins de 200 mètres d'un bois ou d'une forêt est à effectuer avant le 1^{er} juin de chaque année. Si ce n'est pas encore fait, il est encore temps d'agir car réduire la végétation excessive permet de limiter la propagation des incendies. Entre mai et septembre, en plus du débroussaillage, la tonte doit être faite régulièrement sur ces zones. Les agents de l'ONF effectueront des contrôles sur des parcelles concernées à l'automne. Un guide pratique et le plan des habitations concernées sont disponibles sur le site **latronche.fr** rubrique Risques majeurs pour vous accompagner dans ces démarches.

i 04 76 63 77 21,
aménagement durable



en cours

Chemin de l'Agnelas
Réfection de la toiture de l'internat CHU
Circulation sur une voie
Jusqu'à août

Chemin Eymard-Duvernay
Construction immeuble
Route à sens unique entre l'avenue des Maquis du Grésivaudan et la place de l'Église
Jusqu'à octobre

Bâtiment de la Pallud
Réhabilitation énergétique extérieure
Jusqu'à décembre

c'est fait

Grande Rue
Réalisation de ralentisseurs routiers

Chemin de Maubec
Réfection de voirie

Chemin de l'Agnelas
Réalisation d'un cheminement piétons

Parc du Carmel/Marie-Volait
Sécurisation de la passerelle piétons/cycles

état civil

L'état civil est publié à la demande des familles.

Naissances
Le 23 mars, **Charlotte Duquesne**
Le 30 avril, **Amélie Grimaud Tiberghien**
Le 3 mai, **Zakariya Amara**
Le 7 mai, **Isée Della Rosa**

Décès
Le 16 mars, **Marie-Claire Zanetto**
Le 21 mars, **Marie-Liesse Roussel**
Le 24 mars, **Madeleine Detais**
Le 11 avril, **Yvonne Borvini**

Plongez dans l'été !

Cet été, cap sur la détente et la bonne humeur à la piscine Les Ondines, ouverte jusqu'au dimanche 24 août ! Farniente sur les pelouses, nage dans les bassins et, pour les plus motivés, séances d'aquagym tous les mardis et jeudis à 19 h 30, animées par les maîtres-nageurs (8 € la séance). Les enfants profiteront des animations ludiques et thématiques chaque mercredi après-midi dès 15 h. Pour prolonger le plaisir, la piscine joue les nocturnes le mercredi soir jusqu'à 21 h 30. Des cours de natation sont aussi proposés. Sans oublier le snack pour les pauses gourmandes et les animations. L'Espace jeunes organisera un défilé Ondines version Jeux olympiques le **mercredi 9 juillet à 14 h 30**.

Pour rappel, les Tronchois non imposables peuvent bénéficier de tarifs préférentiels en se faisant remettre une attestation par le CCAS, sur présentation d'un avis de non-imposition.

i 04 76 42 20 83, piscine Les Ondines

À compter du 1^{er} juillet et conformément à la loi, la piscine sera sans tabac. Dans la file d'attente et à l'intérieur de l'équipement, y compris le snack et l'ensemble des espaces de détente.





© Utopikphoto

Au bout de la nuit

La Fête nationale sera célébrée au parc de la Villa des Alpes le **dimanche 13 juillet dès 20h30**. L'association Tennis de table La Tronche-Meylan-Grenoble tiendra un snack-buvette dans ce parc qui se prête volontiers à un pique-nique. Le groupe de musique de variétés de Jean-Pierre Franck, vous emmènera sur la piste pour quelques pas de danse en attendant le feu d'artifice tiré à la tombée de la nuit.

i 04 76 63 77 30, service animations

Cali cookies Belledonne

Leïla Meignan a ouvert son laboratoire de fabrication de cookies au 128 Grande Rue depuis avril. Elle y confectionne des cookies new-yorkais, épais et moelleux. Les ingrédients viennent majoritairement de producteurs locaux. Une carte est disponible avec les cookies signatures et les éphémères. Pour l'instant, les commandes sont uniquement possibles en cliqué-retiré, mais un point de vente va ouvrir d'ici quelques mois.

i Pour commander : cali-cookies-belledonne.fr



Bon à savoir

La salle de spectacle La Faiènerie recrute deux ouvreurs de salle pour sa saison 2025/2026. Ce poste s'inscrit dans le cadre des chantiers jeunes organisés par l'Espace Jeunes et est ouvert aux ados dès 16 ans. Le contrat est de 20 heures, réparties entre septembre et avril. Les missions consistent à accueillir le public et à contrôler les billets à l'entrée des spectacles. CV et lettre de motivation sont à adresser à l'Espace jeunes par mail.

i 04 76 63 38 20, espace.jeunes@ville-latronche.fr

On se retrouve à la rentrée

Sous les étoiles

Rendez-vous pour la première séance de cinéma en plein air le **mercredi 20 août à 21 h** au parc de la Villa des Alpes avec à l'affiche *Et la fête continue !* du réalisateur Robert Guédiguian.

À Marseille, Rosa, 60 ans, s'est toujours occupée de sa famille et de la politique. Juste avant une grande élection, elle tombe amoureuse et cela bouleverse sa vie. Elle doit alors choisir entre ses responsabilités et son envie de vivre pour elle. En partenariat avec la clinique du Grésivaudan. Entrée libre.

i 04 76 63 77 30, service animations



Une seconde séance de cinéma a lieu le **mercredi 27 août à 21 h** dans le parc du musée Hébert pour visionner et chanter sur la mémorable comédie *Les demoiselles de Rochefort* de Jacques Demy et du compositeur Michel Legrand.

i 04 76 42 97 35, musée Hébert



Rentrée scolaire

Reprise le **lundi 1^{er} septembre à 8 h 30** dans les écoles maternelles et élémentaires Coteau et Carronnerie. Pour rappel, tous les enfants doivent être scolarisés dès l'année de leurs trois ans. Si vous avez opté pour le privé ou l'enseignement à la maison, merci d'en informer le service vie scolaire au 04 76 63 33 42.

Ouverture Oasis et Café des parents

Le Café des parents relance son année le **mardi 2 septembre de 16 h 30 à 18 h 30** à l'espace Doyen Gosse. C'est un temps d'accueil entre enfants et parents autour d'un professionnel de la petite enfance.

L'Oasis rouvre ses portes tous les jeudis à partir du **4 septembre de 8 h 45 à 11 h 45** à l'espace Doyen Gosse hors vacances scolaires. C'est un lieu de rencontre et d'échange pour les parents et les enfants de moins de 6 ans autour de professionnels de la petite enfance.

Forum des associations

Les associations se retrouvent le **samedi 6 septembre de 9 h 30 à 13 h** au gymnase Doyen Gosse pour proposer aux Tronchois un grand panel d'activités sportives ou culturelles et d'actions solidaires.

Fête des enfants

L'après-midi dédiée aux enfants est prévue le **samedi 13 septembre de 15 h à 18 h 30** à l'espace Doyen Gosse. Les stands et activités seront autour du thème *Les 4 éléments*.

Vide-greniers

Les inscriptions ouvrent dès le **lundi 15 septembre**. Il est prévu le dimanche 19 octobre sur le quai Charpenay. Réservé aux résidents tronchois.

Journées du patrimoine

Une visite commentée le **dimanche 21 septembre de 10 h à 12 h** autour des sept tableaux de la collection Jacquier, restaurés et installés dans la salle du conseil municipal. Visite commentée par Caroline Roussel, guide conférencière. Sur réservation à partir du 1^{er} septembre au 04 76 63 77 49.

Lancement de saison

La Faïencerie lance sa saison avec en ouverture *Idoles tout-terrain*.

Ce spectacle de danse se déroulera **samedi 27 septembre à 17 h**, rendez-vous devant la Faïencerie pour tout public et entrée libre. La soirée continuera à 19 h 30 à la Faïencerie avec du cirque et des équilibres par la compagnie la Mondiale Générale et son spectacle *Rapprochons-nous* par à partir de 8 ans. Le tarif unique sera de 8 €/personne et la carte Faïencerie sera offerte !

i 04 76 63 77 49, la Faïencerie

À quoi ressemblerait votre été idéal ?

Rejoindre mes amis qui n'habitent pas ici à Grenoble, aller à la mer et c'est ce qui est au programme des vacances qui viennent.

Tristan, 26 ans

Ce serait à la plage ou à la montagne et surtout avec une nounou, une femme de ménage et une cuisinière !

Sarah, 35 ans

J'aimerais bien aller au pied de l'Himalaya. Avant, je faisais beaucoup de montagne. J'ai dû arrêter à cause d'un problème de hanche et ça me manque beaucoup. La mer j'aime moins. Aller là où il y a de la neige, voir des gens qui ont une autre culture, je n'en demande pas beaucoup..

Annie, 81 ans

La piscine tous les jours, tout le temps. J'ai hâte car elle va bientôt ouvrir.

Katia, 39 ans

Aller à la piscine, entre autres.

Marie-Thérèse, 76 ans

Aller au bord de mer dans un coin tranquille.

Lolita, 62 ans

Être au bord de l'eau et si c'était possible avec toute la famille.

Claude, 71 ans

30°C maximum le jour, frais la nuit avec un beau ciel dégagé pour voir les étoiles filantes. De l'eau, du soleil, des amis.

De quoi faire des marches matinales, des barbecues et des pétanques.

La vie quoi !

Karine, 53 ans

L'idéal, ce serait de pouvoir voyager si je pouvais, mais quand on est limité et qu'on n'a pas de voiture... À mon âge et dans l'état actuel, ce serait de passer l'été avec mes enfants, la chaleur de ma famille. Mais pas tous en même temps, les uns après les autres, dans un bel endroit dans la nature.

**Marie-Claude,
93 ans**

Si j'avais les moyens, je partirais en voyage au bord de l'eau là où il n'y a pas trop de monde ou à la montagne auprès d'un lac. Je serais en mode farniente, les pieds sous la table, au repos complet. Se détendre, se faire plaisir, téléphone portable de côté. J'irai faire des excursions.

Odette, 69 ans

Pas énormément de canicule, avoir l'argent nécessaire pour partir en voyage, sur une île en Guadeloupe.

Kimy, 19 ans

On a des enfants et des petits-enfants, nous faisons le tour de la famille.

Bruno, 61 ans

Les principaux rendez-vous à La Tronche de juillet à mi-septembre 2025

Pour recevoir les alertes SMS, s'abonner sur le site latronche.fr

Démarches administratives et numériques

La conseillère en économie sociale et familiale vous accompagne dans vos démarches de la vie quotidienne, y compris pour vos démarches en ligne.

Lundi

9h-12h Sans rendez-vous

Vendredi

9h-12h Sur rendez-vous
Au CCAS.

i 06 32 27 26 10

Vendredi 4 juillet Café des aidants

14h Les échappés de l'été. Rendez-vous directement à la résidence autonomie Pré Blanc, 2 allée Pré Blanc à Meylan.

i 04 76 42 55 97, Villa Brise des Neiges

Mardi 8 juillet

Les p'tits loups prennent l'air

10h Lectures en plein air pour les enfants : *Animaux sauvages et domestiques* au parc des Cèdres avec les bibliothécaires de Corenc.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Mercredi 9 juillet Sortie journée

9h30-17h30 Une journée au domaine de Vizille. Inscription au CCAS les lundis et vendredis matin ou sur rendez-vous. Prix selon quotient familial.

i 06 32 27 26 10, CCAS



© Utopiaphoto

Dimanche 13 juillet Fête nationale

20h30 Festivités au parc de la Villa des Alpes : buvette, bal et feu d'artifice.

i 04 76 63 77 30, animations

Mardi 15 juillet

Les p'tits loups prennent l'air

10h Lectures en plein air pour les enfants *Chiens et humains : meilleurs amis pour la vie !* Au parc Marie-Volait.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Vendredi 18 juillet

Les p'tits loups prennent l'air

10h Lectures en plein air pour les enfants : *Les couleurs de l'été*. Au parc du musée Hébert. En lien avec l'exposition *Ne m'oublie pas*.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Mardi 22 juillet

Les p'tits loups prennent l'air

10h Lectures en plein air pour les enfants : *Arrête de m'embêter*. Au parc du Rachais.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Mercredi 23 juillet Sortie journée

9h30-18h30 Une journée au parc de la Tête d'Or à Lyon. Inscription au CCAS les lundis et vendredis matin ou sur rendez-vous. Prix selon quotient familial.

i 06 32 27 26 10, CCAS

Mercredi 20 août Cinéma plein air

21h Film *Et la fête continue !* de Robert Guédiguian, au parc de la Villa des Alpes. En partenariat avec la clinique du Grésivaudan.

i 04 76 63 77 30, animations

Dimanche 24 août Piscine

Dernier jour d'ouverture.

i 04 76 42 20 83, piscine Les Ondines

Mercredi 27 août Cinéma plein air

21h Film *Les demoiselles de Rochefort* de Jacques Demy, au parc du musée Hébert.

i 04 76 42 97 35, musée Hébert

Vendredi 29 août

Les p'tits loups prennent l'air

10h Lectures en plein air pour les enfants : *On rentre à la maison mon p'tit loup*. Au parc des Cèdres.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Activités Villa Brise des Neiges Club et CCAS

Reprise des activités en septembre

i CCAS - Villa Brise des Neiges
04 76 42 55 97

i Club Brise des Neiges
07 82 93 79 54

Lundi 1^{er} septembre Rentrée scolaire

Mardi 2 septembre Reprise Café des parents

16h30 Espace Doyen Gosse, salle Clémencière.

i 06 29 59 32 38, référente parentalité

Jeudi 4 septembre Reprise Oasis

8h45 Espace Doyen Gosse, salle Clémencière.

i 06 29 59 32 38, référente parentalité

Samedi 6 septembre Forum des associations

9h30-13h Gymnase Doyen Gosse.
i 04 76 63 77 30, animations

Samedi 13 septembre Fête des enfants

15h Rendez-vous à l'Espace Doyen Gosse.
i 04 76 63 38 22, coordinatrice jeunesse



être
informé
par SMS



LA FAÏENCERIE

SEPT

Lancement de saison :

Idoles tout-terrain 27/09 

Rapprochons-nous 27/09 

OCT—NOV

Alphonse Bisailon 10/10

 Jemima & Johnny 17/10

Noires mines Samir 14/11

Être humain 28/11



DÉC—FÉV

Tu parles ! 12/12

Into the Cypher 13/02 

Viscum 20/02 

Un peu perdu 27/02 

MARS—AVRIL

Le repos du guerrier 06/03

 La Fiancée Animale 20/03

Frida Kahlo Ma Réalité 27/03

 Pardon ! 24/04

saison
2025-2026